

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)


Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Terminale

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 11



Première partie : questions (sur 10 points)

Histoire :

1. Complétez la frise chronologique (annexe 1 à rendre avec la copie) :
 - a- Dans la légende et sur la frise, identifiez et coloriez les deux phases de la Seconde Guerre mondiale.
 - b- Nommez les événements présents sur la frise chronologique.

2. Datedez (jour-mois-année) la chute du mur de Berlin.

Géographie :

3. Définissez la notion de maritimisation.

4. Caractérissez la place des littoraux dans la mondialisation.

5. Complétez le planisphère (annexe 2 à rendre avec la copie) en indiquant :
 - deux détroits internationaux
 - deux canaux internationaux
 - deux grandes routes maritimes

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

Sujet d'étude 1 : le centre spatial guyanais (Kourou), coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale.

Document 1 : Le spatial, soutien au développement de la Guyane.

« Que ce soit en termes de valeur ajoutée, d'emploi ou de sous-traitance, le secteur spatial a un impact important sur l'économie guyanaise. L'essor démographique de la ville de Kourou s'est fait en parallèle du développement de la base spatiale. Depuis le début des années 2000, le spatial génère 15 % de la création de richesse en Guyane. L'activité spatiale rejaillit sur de nombreuses entreprises. Ces entreprises sont plus ou moins impliquées et plus ou moins dépendantes selon leur rôle dans la chaîne du spatial. Ces contrats et ces opportunités donnent de la visibilité aux entreprises concernées et soutiennent ainsi l'emploi en Guyane. [...]

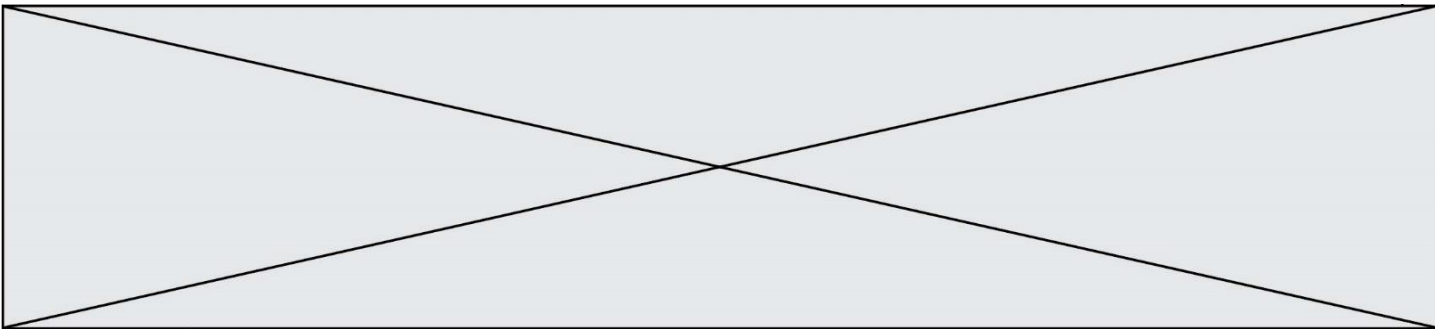
Le CNES¹ est engagé dans le soutien au développement économique du territoire : les investissements pluriannuels inscrits au Contrat de Plan État-Région représentent 28,7 millions d'euros [...] En 2014, le CNES a signé 17 conventions bilatérales avec des communes partenaires et communautés de communes. La dotation financière représente 12,2 M€ pour la période 2014-2020. [...]

En dehors de ces investissements directement affectés au développement économique, des dépenses ponctuelles du CNES sont affectées en subventions directes aux communes, essentiellement des petits projets d'aménagement ou des aides aux associations. En 2014, ces dépenses concernaient seize communes et une communauté de communes, pour 1,7 M€. En outre, le CNES verse annuellement une subvention d'investissement et d'entretien à plusieurs structures importantes : le Centre Médico-Chirurgical de Kourou, la Direction de la Mer pour l'entretien des phares et des balises, ainsi que le dragage du chenal du Port de Pariacabo. Enfin, le CNES assure une gestion patrimoniale importante, allant de la mise en valeur et l'entretien des îles du Salut, à la gestion et l'entretien de plusieurs structures hôtelières et d'un important parc de logements sur la commune de Kourou (environ 250 logements). »

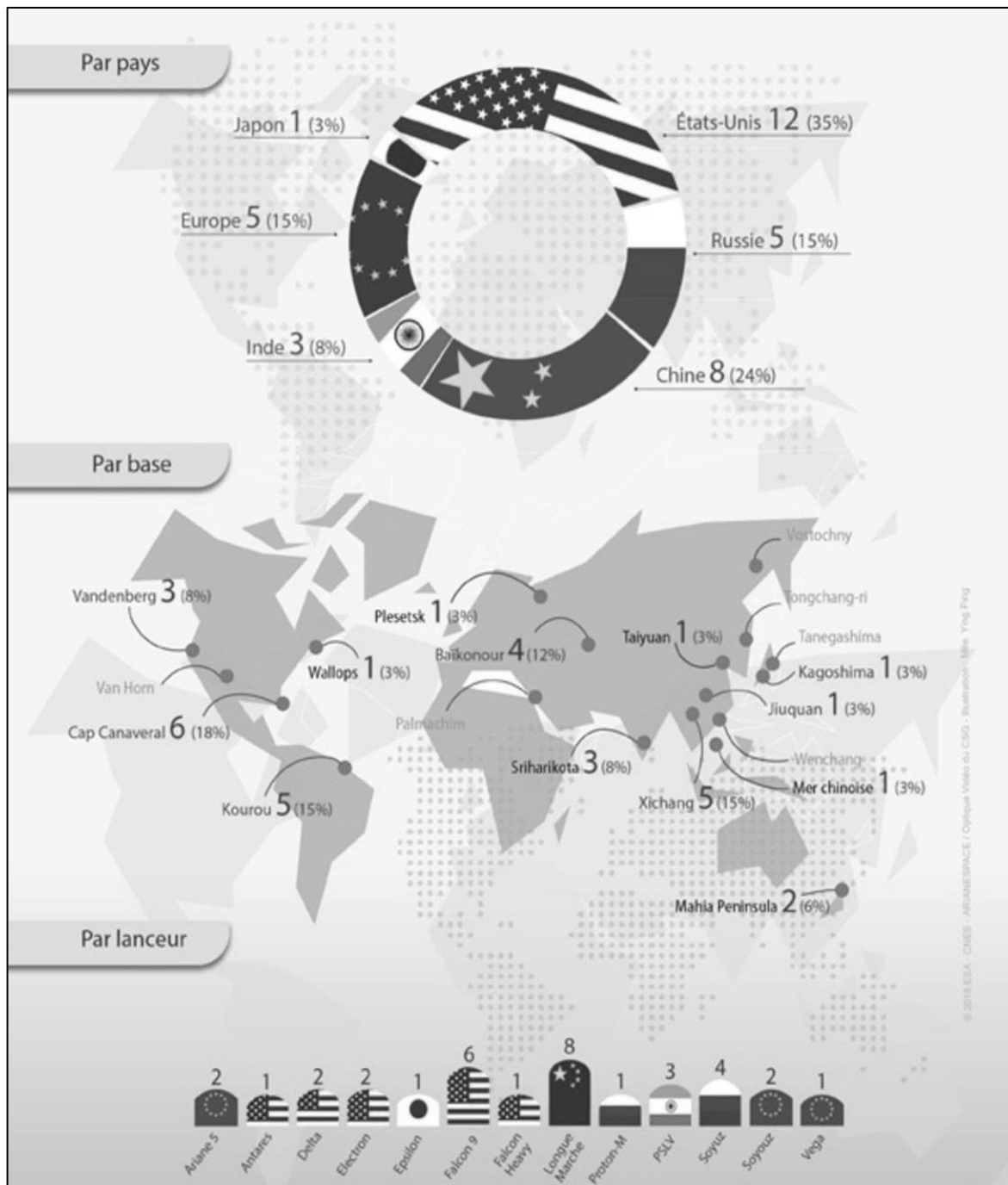
Note :

1 : Centre national d'études spatiales

Source : *L'impact du spatial sur l'économie de la Guyane*, dossier de l'INSEE, novembre 2017, consulté le 20 septembre 2020.



Document 2 : Sites et lancements d'engins spatiaux dans le monde du 1^{er} janvier au 20 juin 2019.



Source : Infographie publiée par le CSG (Centre spatial guyanais) dans le magazine « Latitude », n° 122, juillet 2019, p. 33.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

Questions :

1. Justifiez le titre du document 1 : « Le spatial, soutien du développement de la Guyane ».
2. Décrivez le contexte de concurrence mondiale dans lequel s'inscrit l'activité du Centre spatial guyanais (document 2).
3. En prenant appui sur les deux documents et vos connaissances, justifiez l'affirmation suivante : « le Centre spatial guyanais est à la fois le moteur économique de la Guyane et un lieu de l'influence française et de l'Union européenne à l'échelle mondiale ».



Sujet d'étude 2 : Disneyland Paris, un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation.

Document 1 : Un appareil de la compagnie aérienne espagnole Vueling aux couleurs des 25 ans de Disneyland Paris.



Note : Vueling est une compagnie espagnole à bas coûts qui dessert notamment des aéroports espagnols et italiens. L'avion se pose ici à Dublin, Irlande, en 2019.

Source : Wikimedia Commons.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Document 2 : Disneyland et Val d'Europe.

« Une notule¹ sur le site Internet de la communauté d'agglomération de Val d'Europe conte ainsi l'histoire du territoire : « *Il y a trente ans, cette terre de Brie, constituée de cinq villages, ne comptait que 4 000 habitants. La convention – acte fondateur du territoire, signé le 24 mars 1987 entre l'État, la Walt Disney Company, le département de Seine-et-Marne et la région – a changé la donne à tout jamais...* »

Au milieu des champs, le château de la *Belle au bois dormant* n'a pas poussé seul. Des milliers de logements et d'emplois sont sortis de terre avec lui, dynamisant un territoire en sommeil. Sous la forme d'un partenariat public-privé inédit, grâce auquel l'État a acquis, viabilisé et réservé à Disney 2 230 hectares de terres agricoles, le géant du divertissement s'est mué en aménageur du territoire : outre les parcs à thème, il devait construire, jusqu'en 2030, des hôtels, un golf, plus de 14 000 logements, 600 000 mètres carrés de bureaux ou 372 000 mètres carrés de commerces.

Tout n'a pas vu le jour. Mais l'entreprise peut se vanter d'avoir permis de multiplier par neuf la population locale (35 200 habitants). Le taux de chômage y était parmi les plus faibles de France en 2019 (6,5 %). Selon Disney, l'implantation du parc aurait contribué à créer 56 000 emplois directs, indirects, ou induits, grâce à l'accroissement de l'activité économique autour du site. Pour le trentième anniversaire de la convention, en 2017, le président de la République, François Hollande, avait salué les « *retombées pour l'économie régionale et nationale* » de ce complexe, première destination touristique d'Europe : « *Vous représentez 6,2 % des recettes touristiques de la France. C'est considérable* », avait-il insisté. [...] « *Le tourisme, c'est 85 % de nos ressources*, rappelle Thierry Cerri, maire de Coupvray et vice-président de l'agglomération Val d'Europe chargé du tourisme et de l'emploi. *La mise à l'arrêt² de Disney, de Villages Nature [un petit Center Parcs ouvert à proximité] et des centres commerciaux Val d'Europe et Vallée Village, c'est 7 millions d'euros de pertes pour nous.* » [...]

L'inquiétude porte aussi sur l'avenir du projet d'extension annoncé par Disneyland Paris pour 2025, avec la création de trois nouveaux univers, consacrés à *Star Wars*, à *Marvel* et à *La Reine des neiges*. Un programme de 2 milliards d'euros couplé à la construction de plus de 1 800 logements. »

Notes :

1 : Notule : courte annotation à un texte ou court exposé sur une question.

2. Le parc a été fermé pendant quatre mois suite à l'épidémie de la Covid 19.

Source : Aline Leclerc et Clément Guillou, « Disneyland Paris, le royaume désenchanté », *Le Monde*, 13 juillet 2020.



Questions :

- 1) Identifiez l'échelle principale à laquelle s'opère le rayonnement touristique de Disneyland Paris. (documents 1 et 2)
- 2) Citez les retombées économiques régionales liées à l'implantation de Disneyland Paris. (document 2)
- 3) Relevez deux effets spatiaux qui découlent de cette implantation. (document 2)
- 4) Nommez les acteurs qui participent au rayonnement et au développement de Disneyland Paris. (documents 1 et 2)
- 5) À l'aide des documents et de vos connaissances, justifiez l'affirmation suivante :
« Disneyland Paris est un outil puissant d'intégration de Paris dans la mondialisation ».

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



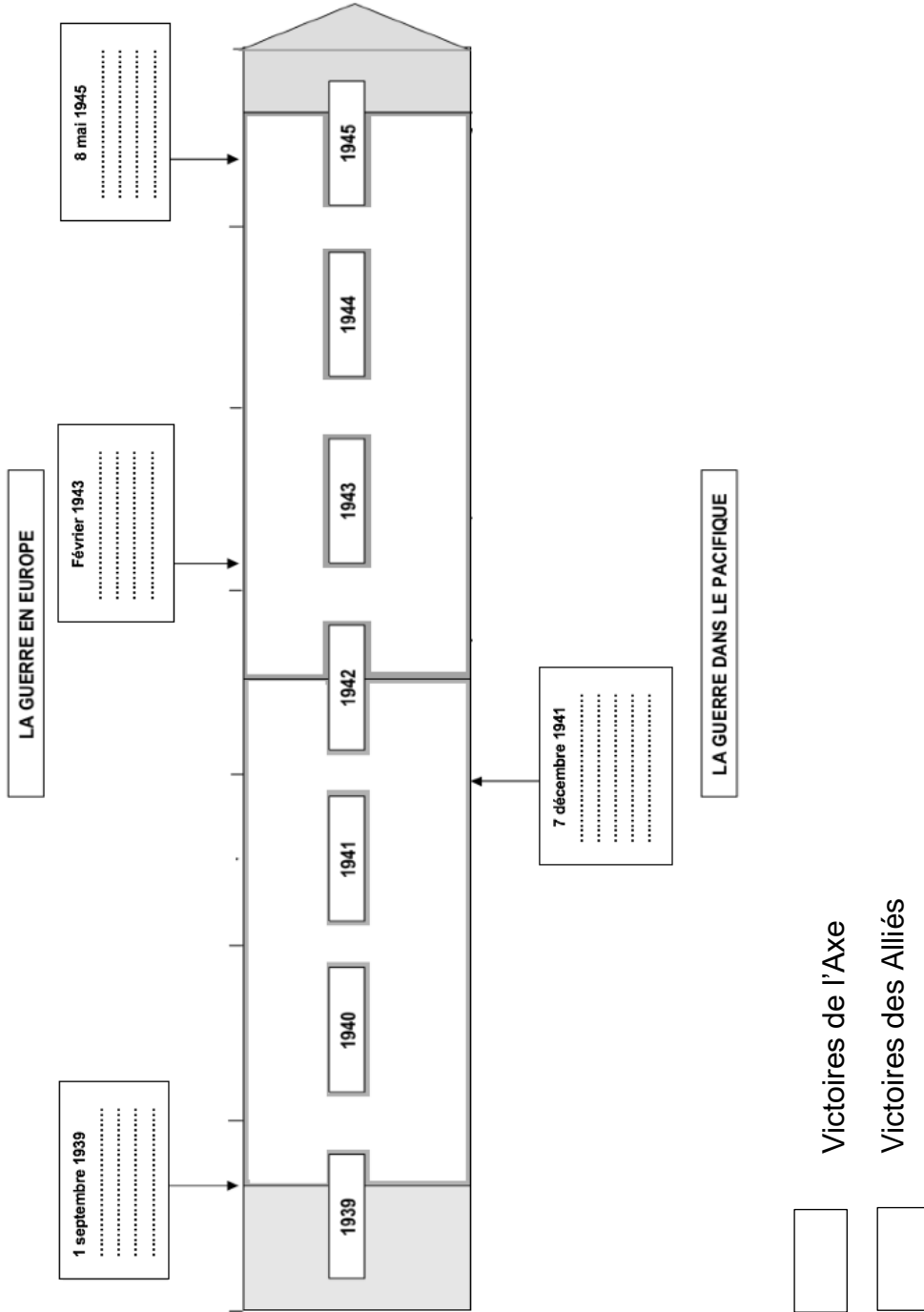
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

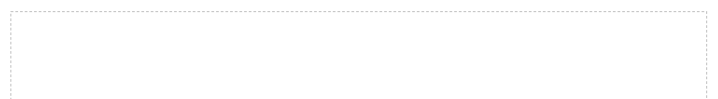
Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe 1 : (à rendre avec la copie)





Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



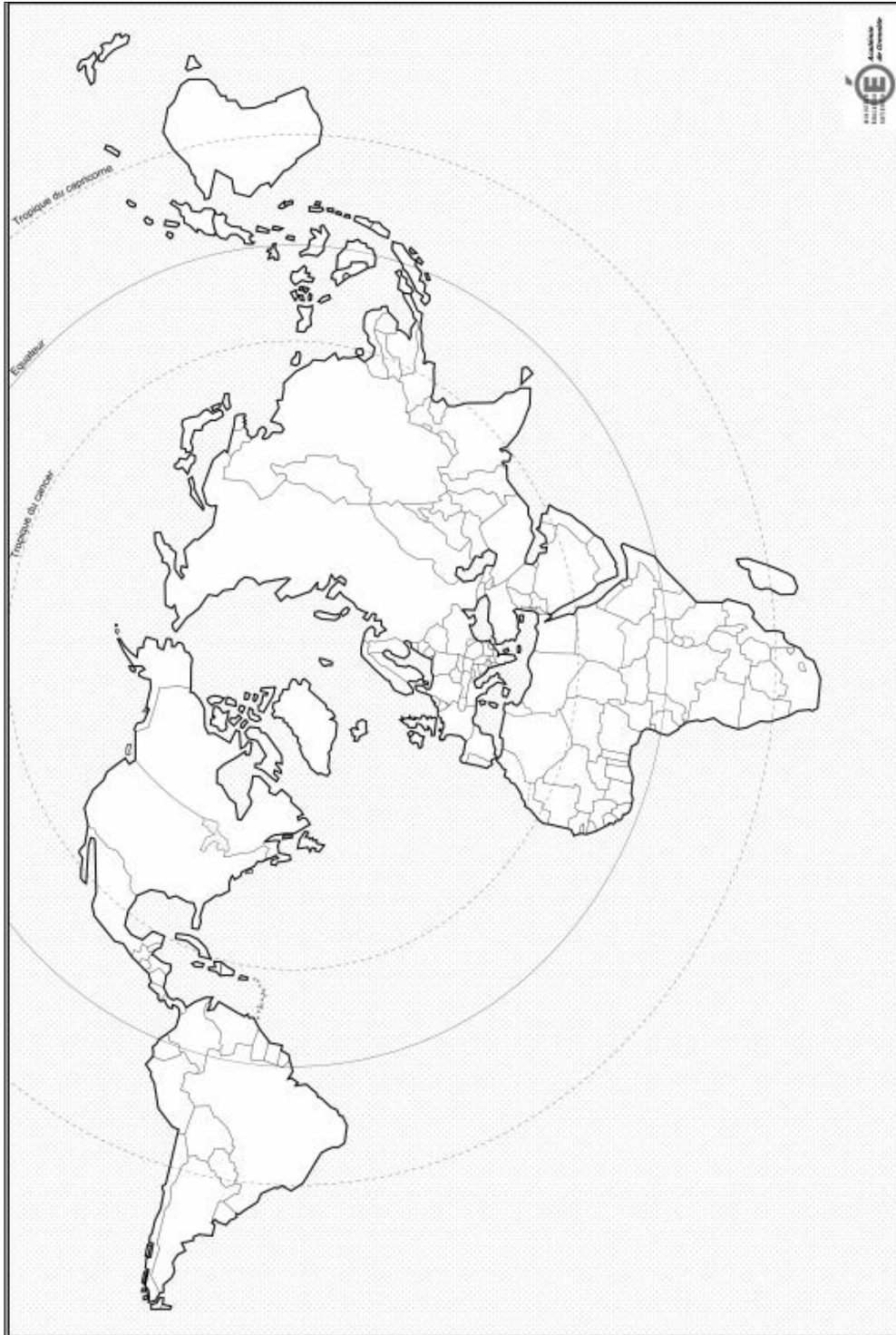
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe 2 : (à rendre avec la copie)



LÉGENDE :

